



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS AVENANT N° 2

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes La Domitienne

Hôtel de Communauté

1 avenue de l'Europe

34370 Maureilhan

Téléphone : 04 67 90 40 90

Courriel : courrier@ladomitienne.com

Télécopie : 04 67 90 40 99

Site internet : <http://www.ladomitienne.com>

### B - Identification du titulaire du marché public

VALORIDEC

RN 113 - SORTIE EST -

11000 CARCASSONNE

olivier.rabotin@valoridec.com

04 68 11 41 71

06 81 30 11 58

SIRET : 43476328000022

### C - Objet du marché public

#### ■ Objet du marché public :

Marché n°2020M009 : Enlèvement, transport et traitement du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires - Lot n°2 - Enlèvement, transport et traitement du bois de classe A et B

#### ■ Date de la notification du marché public : 07/04/2020

■ **Durée du marché public :** Le marché public prendra effet à compter du 21 avril 2020 pour une durée ferme de 4 ans, sans possibilité de reconduction.

#### ■ Montant initial du marché public :

L'enlèvement et le transport du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires sont réalisés dans le cadre d'un accord cadre sans minimum ni maximum.

Le traitement des déchets à la tonne sera traité comme un marché « ordinaire » et rémunéré par application d'un prix unitaire appliqué directement sur la facture aux quantités réellement livrées ou exécutées. Le montant estimatif de cette partie « marché ordinaire » sur la durée totale du marché est estimé à 171 808,00 € HT.

### D - Objet de l'avenant

#### ■ Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 a prolongé le marché en cours pour les déchets Bois, mais aussi DIB qui se terminait le 20 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024.

La prolongation de la durée du contrat était liée à des circonstances imprévues au sens de l'article R.2194-5 du Code de la commande publique.

Avenant n°2

2020M009 - Enlèvement, transport et traitement du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires - Lot n°2 : Enlèvement, transport et traitement du bois de classe A et B

REÇU EN PRÉFECTURE

le 07/06/2024

Application agréée E-legalite.com

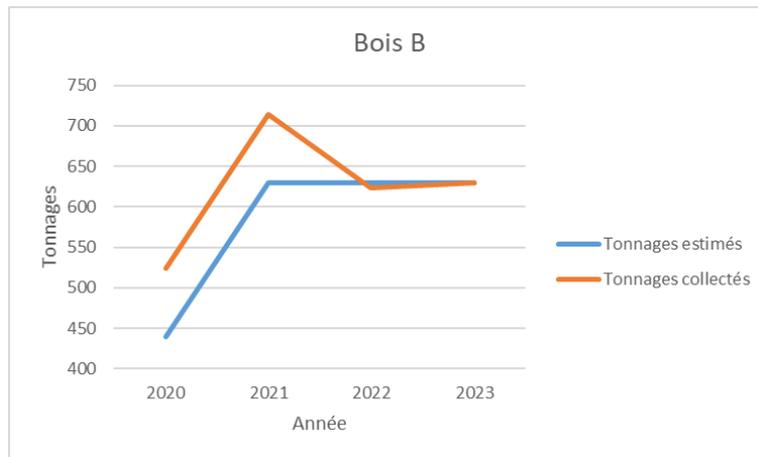
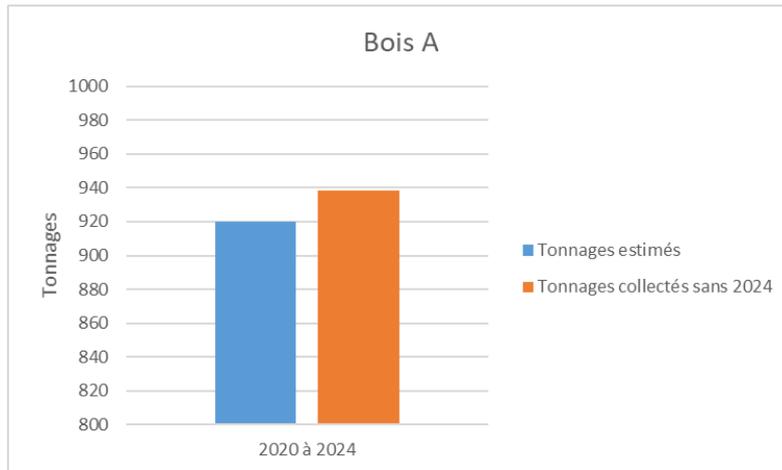
99\_SE-034-243400488-20240603-DP\_2024\_024

■ Montant du marché public issu de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 180 159,88 €
- Montant TTC : 198 175,87 €

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Il convient de modifier le montant du contrat initial car les quantités renseignées au DQE ont été sous-estimées au regard des tonnages réellement produits par les usagers et collectés. Cette sous-estimation est en partie liée à l'augmentation de la consommation. La modification introduite, inférieure à 10 % du montant initial du marché, est autorisée par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.



■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

- Non  Oui

L'avenant a une incidence financière sur la partie « marché ordinaire », la partie accord cadre à bons de commandes n'ayant pas de montant maximum.

Montant estimatif de l'avenant :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 8 884,48 €
- Montant TTC : 9 772,93 €

Nouveau montant estimatif du marché public issu des avenants 1 et 2 :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 189 044,36 €
- Montant TTC : 207 948,80 €
- % d'augmentation du montant initial du marché introduit par l'avenant 2 : 5,17 %

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Le Président,  
Alain CARALP